



DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

CRECHE MAISON BLEUE

« LES PETITES PIVOINES »

PLACE DE LA LIBERATION - GROSLAY

(Droits de berceaux réservés par la commune)

Dossier (page 1 à 4) à remettre à l'administration entre le 15 novembre et 15 mars inclus

N° _____

(partie réservée à l'administration)

Cadre réservé à l'administration :

Dossier reçu le//, par :

Etat : complet incomplet hors-délai

Attribution de place :

Avis favorable

Avis défavorable

Avez-vous déjà sollicité une place en structure d'accueil petite enfance pour votre enfant ?

Oui Non

Si oui, quelle est la date de votre dernière demande ?

Remplir les informations concernant l'enfant* :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Ou

Date présumée d'accouchement : / /

Entrée souhaitée pour le : / /

N° D'ALLOCATAIRE CAF :

Fratric (année de naissance):

Remplir les informations concernant les parents* :

RESPONSABLE 1 : Nom : Prénom :	RESPONSABLE 2 : Nom : Prénom :
Adresse complète :	Adresse complète :
Tel : Mail :	Tel : Mail :
<input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Recherche d'emploi Adresse de l'employeur : <input type="checkbox"/> En étude / formation <input type="checkbox"/> En congé maternité, date de fin : <input type="checkbox"/> En congé parental, date de fin :	<input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Recherche d'emploi Adresse de l'employeur : <input type="checkbox"/> En étude / formation <input type="checkbox"/> En congé maternité, date de fin : <input type="checkbox"/> En congé parental, date de fin :

Situation familiale des parents :

Célibataire Vie maritale Séparés/Divorcés Veuve/Veuf

Date d'arrivée sur la commune : / /

AMPLITUDE D'ACCUEIL SOUHAITEE
CONCERNANT L'ENFANT PREINSCRIT

Durée	<input type="checkbox"/> 5 jours	<input type="checkbox"/> 4 jours	<input type="checkbox"/> 3 jours	<input type="checkbox"/> 2 jours	<input type="checkbox"/> 1 jour
Jours d'accueil	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
Horaire d'arrivée					
Horaire de départ					
Nombre d'heures par jour					

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00. Sauf les samedis, dimanches, jours fériés, périodes de fermeture annuelle.

Il est OBLIGATOIRE de remplir le tableau ci-dessus en fonction de vos besoins. Attention aucune modification ne pourra être faite directement avec la Maison Bleue.

Toute modification des modalités d'accueil (amplitude horaire et/ou nombre de jours) au moment de l'inscription en crèche est susceptible de remettre en cause l'attribution de la place.

Il est à noter que la CAF impose des horaires à l'heure ou à la demi-heure (ex : 8h00 et 8h30 sont acceptés, contrairement à 8h15 et 8h45).

Les familles doivent déposer leur enfant au plus tard à :

9h pour les PS (petite section) et 9h30 pour les MS (moyenne section) et GS (grande section).

Veillez noter que ce document d'inscription ne garantit en aucun cas l'attribution d'une place en crèche.

J'autorise/ nous autorisons la Mairie service Petite Enfance à transmettre mon dossier complet à la direction de la crèche de La Maison Bleue.

INFOS :

La décision de la commission sera adressée aux familles par mail.

En cas d'avis favorable, une réponse de la famille est attendue dans un délai de 7 jours (hors week-end) afin de confirmer l'inscription.

CONTACT :

Service Petite Enfance

Adresse : Pôle Scolaire Enfance Jeunesse

11 Rue Albert Molinier – 95410 Groslay

 [01.39.84.10.51](tel:01.39.84.10.51)

 petiteenfance@mairie-groslay.fr

Fait à Groslay, le

Signatures des parents

précédée de la mention « lu et approuvé »

« INFORMATION CNIL »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la mairie de Groslay afin de gérer les pré-inscriptions en crèche et procéder à l'attribution des places. Elles sont collectées par le service de la petite enfance, sont destinées à ce service et à la Direction Générale des Services. Elles sont conservées pendant cinq ans. La base juridique du traitement est le contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE D'INSCRIPTION

- Copie du livret de famille (toutes les pages : parents et enfant(s)),
- Acte de naissance,
- Copie de la carte d'identité des deux parents ou du titulaire de l'autorité parentale,
- Notification du N° d'allocataire de la CAF,
- Justificatif de l'employeur pour les deux parents,
- Copie de l'avis d'imposition pour les revenus de l'année N-2,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Justificatif de bail ou titre de propriété ou attestation d'hébergement à titre gracieux en cours,
- Le jugement précisant l'identité du détenteur de l'autorité parentale et du droit de garde en cas de séparation ou de divorce,
- Le cas échéant, le document notifiant que la famille est bénéficiaire de l'AEEH au regard d'un enfant en situation de handicap.

Il est fortement conseillé aux familles de chercher en parallèle un autre moyen de garde, car il y a en moyenne moins de 10 places disponibles à chaque rentrée scolaire.

L'ordre d'arrivée du dossier n'est pas un critère de priorité.